



PPI



LE PREMIER FORUM SUR LA CONSERVATION COMMUNAUTAIRE DES GRANDS SINGES DES FORETS DU BASSIN DU CONGO SOUTENU PAR LE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN SE TIENDRA LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2020 À YAOUNDÉ AU CAMEROUN

Communiqué 12 novembre 2020

FACE AU DECLIN CONTINU DES GRANDS SINGES, L'ALLIANCE POUR LEUR CONSERVATION EN AFRIQUE CENTRALE (ALLIANCE GSAC) VEUT RENFORCER LES SOLUTIONS APORTEES PAR LES ONG LOCALES

La majorité des grands singes (Gorilles, Chimpanzés, Bonobos) du monde vivent dans les forêts tropicales d'Afrique, notamment au Gabon, en République Démocratique du Congo, au Cameroun et au Congo. Ces espèces sont toutes menacées d'extinction dans la liste rouge de l'UICN. Elles connaissent un déclin spectaculaire dû à la disparition de leur habitat naturel, au braconnage, aux maladies et à une application insuffisante des lois et des réglementations dans les pays concernés.

Malgré leur protection par des traités internationaux et des lois nationales, le nombre de primates continue de chuter. Pour pallier à cette situation, plusieurs initiatives portées par des ONG locales sont prometteuses, mais nécessitent d'être davantage soutenues par des partenaires techniques et financiers.

Pour les aider et les accompagner, l'Alliance GSAC (Alliance pour la Conservation des Grands Singes en Afrique Centrale), créée en 2016, est un réseau rassemblant les organisations de la société civile locale (OSC) africaines qui œuvrent pour la conservation communautaire des grands singes des forêts du Bassin du Congo en Afrique centrale.

Ce réseau fédère, à ce jour, 7 OSC, au Cameroun, Congo, Gabon et de la RD Congo à savoir ERUDEF, SEKAKOH et TF-RD au Cameroun, ESI-Congo au Congo Brazzaville, GACEBB et MMT en RDC et PROGRAM au Gabon. En écho aux chemins tracés par Diane Fossey, Jane Goodall et plus récemment Sabrina Krief, ces ONG se présentent comme les gardiennes d'un patrimoine mondial dont l'humanité ne mesure probablement pas toute la valeur.

L'Alliance GSAC, membre de l'UICN, est soutenue depuis 2015 par le Programme de Petites Initiatives (PPI), géré par le Comité français de l'UICN, pour accompagner et soutenir la mise en réseau de ces acteurs locaux. Et une recommandation récemment adoptée par le Congrès mondial de la nature de l'UICN, demande de renforcer la conservation des grands singes à l'échelle des pays, à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées, en impliquant les acteurs locaux.

LES ACTIONS LOCALES : UNE SOLUTION POUR LA PRESERVATION DES GRANDS SINGES, OBJET D'UN PREMIER FORUM AU CAMEROUN

Sur le thème « **Des initiatives locales pour protéger les grands singes des forêts camerounaises et du bassin du Congo** », l'Alliance GSAC organise le **premier Forum de promotion de la conservation communautaire les 18 et 19 Novembre prochains à Yaoundé au Cameroun.**

Cet évènement sera dédié à la valorisation des initiatives locales portées par la société civile camerounaise et des pays d'Afrique centrale pour la protection communautaire des grands singes et des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

Le forum « Alliance GSAC 2020 » est une opportunité unique donnée aux ONG, chercheurs et praticiens de la conservation au niveau local, souvent marginalisés et peu soutenus, de partager leurs expériences et de promouvoir les actions de la société civile africaine.

LE PPI, UN PROGRAMME CLÉ POUR PRESERVER LA BIODIVERSITÉ AFRICAINE

Depuis 2007, le Comité français de l'UICN à travers le [Programme Petites Initiatives](#) (PPI), financé par le FFEM et la Fondation MAVIA, accompagne les organisations de la société civile (OSC) des pays d'Afrique subsaharienne actives dans la préservation de la biodiversité et la promotion des Solutions fondées sur la Nature.

Depuis 2015, le PPI finance et accompagne la structuration et le développement de l'Alliance GSAC par l'appui à l'amélioration de la gestion, le renforcement des capacités techniques à travers des formations (communication, utilisation d'outils cartographiques...), la valorisation des actions du réseau ainsi que le développement de leurs réseaux institutionnels.

A propos du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) www.uicn.fr

Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2^e plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec deux ministères, 13 organismes publics, 41 ONG et plus de 250 experts. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 300 organisations et 15 000 experts. L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet à ses membres et experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances et leur action sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a proposé 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité et a permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature dont le prochain se tient à Marseille en 2021.

CONTACT COMMUNICATION

Emilie Dupouy Chargée de communication
06 37 78 90 14 / emilie.dupouy@uicn.fr

CONTACT PRESSE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Agathe Descamps
06 23 80 08 13 / agathe@letoilebleue.fr